

Dans ce numéro

- 165 Augmentation du crédit de la Turquie
- 165 M. Köhler au Conseil des Amériques
- 167 M Fischer annonce sa démission
- 168 La mondialisation et l'Afrique
- 171 Projections des programmes
- 173 Conférence sur les marchés financiers
- 175 Hommage à Sir Alan Whittome
- 176 Réunion du Comité de Bretton Woods
- 177 Stabilité financière dans le Pacifique
- 179 Conférence sur l'économie du développement
- Lire aussi . . .
- 170 Principaux taux du FMI
- 172 Sur le site Web
- 178 Accords du FMI
- 179 Utilisation des ressources du FMI
- 180 Publications récentes

Revue du programme . . .

Augmentation de 8 milliards de dollars du crédit en faveur de la Turquie

Le 15 mai, le Conseil d'administration du FMI a approuvé une augmentation de 6,4 milliards de DTS (environ 8 milliards de dollars) de l'accord triennal de confirmation en faveur de la Turquie, portant celui-ci à 15 milliards de DTS (environ 19 milliards de dollars). Le texte intégral (en anglais) du communiqué de presse 01/23, y compris les détails du programme économique de la Turquie, est disponible sur le site Web du FMI : www.imf.org.

La décision du Conseil, prise conjointement avec l'achèvement des sixième et septième revues du programme économique de la Turquie, permettra à celle-ci de tirer jusqu'à 3 milliards de DTS (environ 3,8 milliards de dollars) immédiatement. Par la suite, la Turquie pourra tirer 1,2 milliard de DTS (environ 1,5 milliard de dollars) au plus tôt le 25 juin et le 25 juillet, et 2,4 milliards de DTS (voir page suivante)



Kemal Dervis, Ministre de l'économie de la Turquie, et Horst Köhler, Directeur général du FMI, à l'occasion de la réunion du Comité monétaire et financier international en avril dernier.

Allocution de M. Köhler au Conseil des Amériques . . .

Promouvoir la stabilité et la prospérité à l'heure de la mondialisation

Voici des extraits d'un discours prononcé par Horst Köhler, Directeur général du FMI, devant le Conseil des Amériques le 7 mai à Washington. Le texte intégral (en anglais) est disponible sur le site Web du FMI : www.imf.org.

Globalement, j'estime que la situation en Amérique latine et dans les Caraïbes est fondamentalement meilleure aujourd'hui qu'il y a dix ou vingt ans. Les pays de la région se sont clairement engagés dans la démocratie, ont ouvert leurs marchés et ont stabilisé leur situation macroéconomique.

Bien sûr, l'Amérique latine et les Caraïbes doivent encore relever de sérieux défis. En particulier, le nombre de pauvres reste trop élevé. Le renforcement de la gestion publique et la lutte contre la corruption sont souvent à la traîne des autres réformes, ce qui ébranle la crédibilité des autorités et la confiance des investisseurs. Comme nombre de ces pays sont de gros emprunteurs sur les marchés de capitaux internationaux, ils sont par-

ticulièrement vulnérables à la volatilité de ces marchés. Pour relever ces défis, il faut promouvoir la transparence, la compétitivité et la solidité des institutions démocratiques, ce qui se traduira par une hausse de l'investissement, une accélération de la croissance et un meilleur développement social, mais ouvrira aussi la voie à un accès accru aux marchés de capitaux. À cet égard, les nombreux pays latino-américains qui ont renforcé leur secteur bancaire sont déjà mieux à même de faire face aux chocs extérieurs.

FMI et prévention des crises

L'évolution récente des marchés financiers internationaux a démontré clairement que le FMI doit redoubler d'efforts pour placer la prévention des crises au cœur de ses activités. La poursuite des travaux sur les systèmes d'alerte avancée figure en tête de nos priorités pour les mois à venir. À cet effet, nous devons combiner les indicateurs quantitatifs de (voir page suivante)

Le FMI renforce son appui à la Turquie

(suite de la première page) (environ 3 milliards de dollars) au plus tôt le 20 septembre et le 15 novembre, après l'achèvement de nouvelles revues du programme.

Voici la déclaration de Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint du FMI, après le débat du Conseil d'administration :

«Le FMI salue le programme renforcé qui a été préparé par la nouvelle équipe en charge de l'économie turque. L'exécution intégrale de ce programme devrait rétablir la stabilité macroéconomique et permettre de s'attaquer aux causes structurelles profondes des problèmes du pays, et donc de mettre en place les conditions propices à une reprise de la croissance.

«Ce programme vise à renforcer la confiance, à faire face au coût de la crise en accroissant l'excédent budgétaire primaire, à accélérer la réforme du secteur bancaire et à opérer de vastes réformes structurelles. Une exécution rigoureuse du programme ainsi que l'apport d'une aide extérieure supplémentaire substantielle devraient engager un cercle vertueux caractérisé par des taux d'intérêt plus bas, des finances publiques plus solides et une activité plus vigoureuse.

«Le FMI salue l'étendue du nouveau programme économique. Il juge approprié l'accent mis sur la réforme bancaire, étant donné les faiblesses structurelles

apparues dans ce secteur pendant les crises récentes. L'élimination des engagements au jour le jour considérables des banques du secteur public, leur recapitalisation intégrale et la réforme de leur structure de gestion contribueront à renforcer le secteur financier. En outre, la privatisation d'entreprises clés, la réforme de grands marchés intérieurs (télécommunications, électricité, gaz naturel, tabac et sucre) ainsi que le renforcement de la gestion publique et de la transparence sont des éléments essentiels du programme.

«La politique macroéconomique prévue par le programme est bien orientée, en particulier l'effort visant à rétablir la solvabilité budgétaire. Sur le plan monétaire, la nouvelle loi sur la banque centrale donnera à celle-ci les moyens d'opérer en toute indépendance en vue de stabiliser les prix. À court terme et en attendant la mise en place d'un véritable ciblage de l'inflation, la politique monétaire mettra l'accent sur la maîtrise des agrégats monétaires dans le cadre d'un régime de change flottant.

«En accordant un financement exceptionnel, le FMI démontre qu'il appuie ce programme ambitieux, dont le succès exigera une exécution déterminée de la part des autorités et un appui soutenu du secteur privé.» ■

M. Köhler au Conseil des Amériques

(suite de la première page) vulnérabilité et les appréciations glanées sur le terrain et sur les marchés, et donc coopérer avec le secteur privé. Pour assurer un effet bénéfique maximal, il sera important de faire participer au processus l'ensemble des pays membres du FMI et de veiller à ce que nos avertissements ne deviennent pas des prédictions qui s'accomplissent d'elles-mêmes.

Dans le cadre de cet effort, le FMI doit aussi mieux suivre l'évolution des marchés de capitaux internationaux. Notre nouveau Département des marchés de capitaux internationaux nous aidera à mieux comprendre et juger ces questions. Notre dialogue informel mais régulier avec des représentants d'institutions financières privées, dans le cadre du groupe consultatif sur les marchés de capitaux, nous permettra de renforcer nos travaux sur la prévention et la résolution des crises.

Les lignes de crédit préventives du FMI reposent sur le principe selon lequel une politique économique avisée reste la meilleure précaution que nos pays membres peuvent prendre face aux crises. Ce mécanisme a pour but de récompenser les pays qui ont établi de solides antécédents de politique économique en temps normal et de les aider à faire face à la contagion. Le Mexique pourrait être l'un des premiers pays à utiliser ce mécanisme.

Quel que soit l'effort déployé pour prévenir les crises, force est de reconnaître que les perturbations et les crises économiques ne peuvent être exclues dans

une économie mondiale ouverte et dynamique. Notre objectif ne doit donc pas être de multiplier les opérations de renflouement, ni d'en accroître le montant, mais bien de réduire la fréquence et la gravité des crises.

Je voudrais aussi souligner que les antécédents du FMI en matière de gestion des crises ne sont pas si mauvais. Dans cette région, par exemple, le FMI a joué un rôle important dans la transition du Chili d'une situation économique et institutionnelle catastrophique vers la démocratie et une croissance soutenue. Plus récemment, le FMI a apporté une contribution essentielle pour permettre au Mexique et au Brésil de surmonter leur crise et de retrouver une forte croissance. Depuis, le Mexique a remboursé tous ses emprunts au FMI et le Brésil presque tous, et ces deux pays continuent de mener une politique économique avisée.

Je suis convaincu aussi que l'Argentine et la Turquie surmonteront la crise. Elles ont toutes deux énergiquement pris en charge la riposte face à la crise et ont choisi une stratégie fondée sur les mécanismes de marché. Ces efforts méritent un appui vigoureux. Je voudrais souligner que le FMI est prêt à aider tout pays membre disposé à adopter une politique économique saine.

Promouvoir la croissance et lutter contre la pauvreté

Comme les flux de capitaux privés sont une source de financement indispensable du développement, une

Notre objectif ne doit donc pas être de multiplier les opérations de renflouement, ni d'en accroître le montant, mais bien de réduire la fréquence et la gravité des crises.

Horst Köhler

autre fonction essentielle de notre nouveau Département des marchés de capitaux internationaux sera de renforcer notre capacité à aider les pays à accéder à ces marchés.

Ce n'est qu'en accédant aux capitaux du reste du monde que les pays membres du FMI les plus pauvres pourront accomplir de véritables progrès dans la lutte contre la pauvreté. Le FMI doit donc être ambitieux dans l'aide qu'il apporte aux pays les plus pauvres dans ce processus. C'est l'une des raisons pour lesquelles il doit rester actif dans ces pays. Dans le même temps, il est clair que le FMI doit continuer de se concentrer sur sa mission fondamentale, à savoir promouvoir des politiques

macroéconomiques avisées et la stabilité du secteur financier au niveau national et international, deux conditions requises pour assurer une croissance soutenue.

La Bolivie, le Guyana, le Honduras et le Nicaragua ont obtenu un allègement de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Mais ce que nous pouvons faire de plus important pour aider à réduire la pauvreté, c'est de donner la chance aux pays pauvres de s'aider eux-mêmes. À cet effet, il est essentiel de leur donner un meilleur accès aux marchés des pays industrialisés, en particulier pour les produits les plus importants pour les PPTE, comme les produits agricoles, les textiles et les autres biens

M. Fischer annonce sa démission

Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint du FMI, a annoncé le 8 mai qu'il quitterait son poste dans le courant de l'année, dès qu'une transition en douceur pour son successeur aura été arrangée (communiqué de presse n° 01/22, 8 mai).

M. Fischer a déclaré qu'il quitterait «le FMI avec le plus grand respect pour cette institution et la plus profonde considération et affection pour son personnel zélé et d'une qualité exceptionnelle». Il a exprimé sa gratitude aux deux directeurs généraux sous lesquels il a servi, Michel Camdessus et Horst Köhler, ainsi qu'aux autorités des pays membres avec lesquelles il a collaboré étroitement. M. Köhler a rendu hommage à M. Fischer, «un économiste et un fonctionnaire extraordinaire», ajoutant qu'il avait bénéficié de ses conseils et de son appui, et apprécié son intégrité et son humanité, lors de sa première année au FMI.

M. Fischer, 57 ans, est entré en fonction en 1994 pour un mandat initial de cinq ans. Il a été nommé pour un deuxième mandat de cinq ans en 1999. Auparavant, il était professeur titulaire de la chaire Killian et chef du Département d'économie du Massachusetts Institute of Technology. De 1988 à 1990, il était Vice-Président chargé de l'économie du développement et économiste en chef à la Banque mondiale.

M. Fischer a travaillé au FMI pendant l'une des périodes les plus actives et les plus mouvementées de l'histoire de l'institution, avec la crise mexicaine en 1994-95, la crise asiatique en 1997-98, les problèmes persistants de l'économie russe, la crise brésilienne en 1998-99 et, plus récemment, les crises en Argentine et en Turquie.

Conférence de presse

Lors d'une conférence de presse, le 8 mai, M. Fischer a déclaré qu'il considère la révolution dans la transparence du FMI comme l'évolution la plus importante de cette période. «Nous ne publions pratiquement rien en 1994 et nous publions presque tout aujourd'hui. Nous parlons à la presse et aux populations des pays membres bien plus que jamais par le passé, et c'est pour le mieux».

M. Fischer a noté qu'il y avait de nombreux succès dont un représentant du FMI pouvait être fier, notamment le succès du programme brésilien en 1999, la conception d'un nou-

veau système monétaire en Bosnie-Herzégovine sur un seul week-end et les mesures prises pour éviter l'hyperinflation en Bulgarie.

«De manière générale», a-t-il déclaré, «le FMI est appelé à opérer dans des circonstances extrêmement difficiles. Je pense que les faits parlent d'eux-mêmes : les pays asiatiques qui ont exécuté les programmes arrêtés avec le FMI sont ceux qui se sont redressés le plus vite.» À la question de savoir si le FMI jouera à l'avenir un rôle accru dans les pays en développement, M. Fischer a répondu que «le processus mis en place pour les PTTE, l'intégration très étroite des travaux de la Banque mondiale et du FMI ... sont une très bonne chose. Nous nous occupons du volet macroéconomique des programmes, et la Banque s'occupe du structurel.»

M. Fischer a exprimé l'espoir que la réforme en cours de la structure du système international et la clarification du rôle des taux de change dans les crises signifieront que son successeur fera face à moins de crises. Il juge importants aussi les travaux sur le renforcement des systèmes financiers et l'amélioration de la gestion de la dette.

M. Fischer a déclaré qu'il quitterait son poste de Premier Directeur général adjoint une fois son successeur arrivé, mais qu'il resterait au FMI pendant quelques mois pour travailler sur quelques documents et peut-être un livre. (La transcription intégrale de cette conférence de presse est disponible en anglais sur le site Web du FMI : www.imf.org.)

Déclaration du Comité de l'Association du personnel

Le Comité de l'Association du personnel du FMI a exprimé sa plus grande estime pour l'intégrité, l'honnêteté et l'impartialité de M. Fischer envers les pays membres et le personnel du FMI. Notant «l'attachement légendaire de M. Fischer à son travail», il est d'avis que celui-ci «quittera un FMI plus solide qu'il ne l'était à son arrivée ... M. Fischer a relevé nos normes intellectuelles et renforcé notre sens de la responsabilité. Au cours de l'année écoulée, il s'est attaché à appuyer la vision du FMI prônée par le Directeur général, à savoir promouvoir la stabilité financière internationale en nous concentrant sur nos principaux domaines de compétence, une vision qui commence déjà à produire des résultats et que le personnel approuve vigoureusement.»

Nous ne publions pratiquement rien en 1994 et nous publions presque tout aujourd'hui.
Stanley Fischer

manufacturés. Aucun pays industrialisé n'est irréprochable dans ce domaine.

L'expansion du commerce international est l'un des canaux par lesquels la mondialisation contribue à une prospérité mondiale sans précédent. Les autres canaux sont l'innovation technologique — en particulier dans les transports, la communication et la médecine —, la hausse du niveau d'éducation, la progression de la démocratie et l'ouverture des marchés, et la croissance des marchés de capitaux internationaux. Bien sûr, chacun de ces phénomènes présente des avantages et des incon-

véniens. En fait, dix ans après la fin de la guerre froide, nous faisons face à une pléthore de nouveaux défis, et les avantages et les désavantages de la mondialisation font l'objet d'un débat animé. À mon avis, les chances que la mondialisation offre sont clairement supérieures aux risques qu'elle pose. Et je préfère de loin faire face à ces défis qu'aux problèmes de la guerre froide.

Les Amériques sont bien placées pour montrer l'exemple et démontrer comment assurer un avenir prometteur pour tous les peuples du monde. Le FMI a hâte de les appuyer dans cette entreprise. ■

Séminaire de l'Institut du FMI . . .

Comment amener l'Afrique à recueillir les fruits de la mondialisation

Bien qu'il y ait aujourd'hui des signes de progrès dans un nombre croissant de pays africains, des efforts vigoureux doivent être déployés pour accélérer l'intégration de la région dans l'économie mondiale, promouvoir une croissance rapide et réduire substantiellement la pauvreté. Pour examiner la situation actuelle de l'Afrique et ses défis dans une économie mondiale de plus en plus interconnectée, l'Institut du FMI a organisé, dans le cadre de son programme d'activité avec l'Institut multilatéral d'Afrique (IMA), un séminaire de haut niveau sur la mondialisation et l'Afrique, qui s'est tenu les 5 et 6 avril à Tunis. Ce séminaire, coorganisé par la Banque centrale de Tunisie, a rassemblé des ministres, des gouverneurs de banque centrale et d'autres fonctionnaires de 14 pays africains (dont 3 nord-africains), ainsi que des représentants de plusieurs organisations régionales, les administrateurs du FMI pour les pays africains et des cadres supérieurs du FMI.

Défis à relever

Pendant la séance d'ouverture, présidée par Michel A. Dessart, Directeur de l'IMA, Mohamed Daouas, Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, a noté que la mondialisation était une réalité multidimensionnelle qui offrait de grands avantages économiques et autres, mais entraînait aussi beaucoup de risques : il faut en faire un processus d'intégration de tous les pays, et non d'exclusion de certains. Reconnaissant que la plupart des pays africains doivent rattraper leur retard sur les autres pays en développement en termes de croissance et de niveau de vie, il a appelé à l'exécution de meilleures politiques et de réformes, en particulier pour stimuler l'investissement privé et la mise en valeur des ressources humaines. Il a souligné que la Tunisie connaissait un grand succès dans ce domaine et demeurait déterminée à s'ouvrir sur l'extérieur. Abbas Mirakhor, Administrateur du FMI, a salué les progrès économiques et sociaux de la Tunisie et a exprimé sa confiance dans la capacité de l'Afrique à relever les défis de la mondialisation. Il a souligné notamment la nécessité

pour les pays en développement d'accroître leur influence sur la scène internationale. Saleh M. Nsouli, Directeur adjoint de l'Institut du FMI, a souligné que les pays en développement et la communauté internationale doivent mieux se concerter pour mettre davantage la mondialisation au service de tous les peuples du monde.

Au nom de Michael Mussa, Conseiller économique et Directeur du Département des études du FMI, M. Nsouli a présenté un document qui place les défis de la mondialisation dans un contexte plus large. En général, la mondialisation est associée à une hausse du niveau de vie réel, mais ce ne fut jamais et ce ne sera probablement jamais un phénomène aux effets uniquement bénéfiques. Selon les travaux empiriques, une politique commerciale relativement libérale va généralement de pair avec une accélération de la croissance. Dans le même temps, une série de crises financières a donné de bonnes raisons de s'inquiéter de l'instabilité des flux de capitaux internationaux, en particulier des flux de crédits à court terme vers les pays à marché émergent. Cependant, les pays disposent d'outils appropriés pour réduire le risque résultant de cette instabilité et les dégâts qu'elle cause (en particulier, une gestion responsable de la dette publique, ainsi qu'une réglementation et un contrôle prudentiels des institutions financières), sans devoir déployer des efforts draconiens pour résister à l'intégration de plus en plus poussée des marchés de capitaux internationaux.

Expérience africaine

Selon S. Ibi Ajayi, professeur d'économie à l'université d'Ibadan, plusieurs facteurs expliquent pourquoi les pays africains sont à la traîne des autres pays en développement et ne peuvent profiter des avantages de la mondialisation : conditions extérieures défavorables, forte dépendance à l'égard des produits de base, erreurs de politique macroéconomique, développement financier insuffisant, infrastructures déficientes et divisions ethniques et tribales. Cependant, M. Ajayi a noté que la mondialisation ne peut résoudre à elle seule les pro-



Mohamed Daouas



Abbas Mirakhor



Saleh M. Nsouli

blèmes de l'Afrique. Les pays africains doivent accélérer nettement leur croissance pour réduire la pauvreté et doivent donc mettre en place un cadre macroéconomique stable, des institutions fiables et des structures publiques de qualité et responsables.

Politique économique et réforme

Comme M. Ajayi, Evangelos A. Calamitsis, ancien Directeur du Département Afrique du FMI, a appelé à renforcer le cadre d'action en Afrique subsaharienne pour améliorer la compétitivité de la région, accélérer son intégration dans l'économie mondiale, promouvoir une croissance rapide et faire reculer effectivement la pauvreté. Pour atteindre les objectifs de développement internationaux fixés pour 2015, en particulier celui de réduire la misère de moitié, les pays africains doivent porter la croissance annuelle de leur PIB réel à 7-8 % de manière durable et améliorer notablement la situation sociale, notamment en s'attaquant à la pandémie du VIH/sida. Chaque pays africain doit formuler une stratégie de développement adaptée à son propre contexte et à la volonté de sa population, mais, selon M. Calamitsis, la plupart des pays devraient probablement exécuter une politique économique et des réformes visant à : consolider la stabilité macroéconomique, mettre en valeur les ressources humaines, améliorer les infrastructures de base et encourager le développement de l'agriculture, accélérer la libéralisation des échanges et renforcer l'intégration économique, promouvoir un système bancaire sain, stimuler l'investissement privé et assurer une bonne gestion publique en général.

Pour ce qui est de la réforme du régime de commerce, nombre de pays africains ont accompli des progrès notables depuis le début des années 90. Néanmoins, en général, le régime de commerce des pays africains reste plus complexe et restrictif que dans les autres régions. Selon Robert L. Sharer, Directeur adjoint du Département Afrique du FMI, il est essentiel de continuer de libéraliser les échanges, mais il faut aussi réformer la politique économique de manière à laisser libre cours aux mécanismes de marché. L'intégration régionale pourrait améliorer l'efficacité économique et accroître la taille des marchés, mais ne peut remplacer la libéralisation des régimes de commerce vis-à-vis des principaux partenaires commerciaux, qui doit demeurer un élément important d'un solide programme de réforme.

Pour faciliter l'intégration totale de l'Afrique dans l'économie mondiale, Seyni Ndiaye, Directeur national de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest pour le Sénégal, a souligné que la plupart des pays devraient aussi opérer de vastes réformes institutionnelles. Ils devraient notamment limiter le rôle de l'État dans la fourniture des services publics de base, promouvoir un secteur privé dynamique dans un cadre réglementaire libéral et transparent, et renforcer le rôle de la société civile, qui pourrait apporter

une contribution notable à la lutte contre la pauvreté et à la protection de l'environnement. M. Ndiaye a souligné aussi la nécessité de mettre en valeur les ressources humaines par l'éducation et les soins de santé et a exprimé l'espoir que les pays africains pourraient compter sur une assistance technique externe, en particulier dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Île Maurice

Plusieurs cas spécifiques ont été évoqués pour rappeler que les pays africains pouvaient effectivement s'intégrer dans l'économie mondiale et réduire notablement la pauvreté. Arvind Subramanian, Chef de division au Département Afrique du FMI, a noté que l'île Maurice a accompli des progrès économiques et sociaux remarquables depuis le début des années 70. Bien que les autorités aient défié le consensus de Washington à certains égards en orientant les échanges, notamment en créant des zones de traitement des exportations, l'expérience globale du pays témoigne de l'importance d'une politique macroéconomique stable, de la neutralité des incitations entre les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables, ainsi que d'un secteur des services efficient. Plus décisif peut-être est le rôle du développement institutionnel, a souligné M. Subramanian, selon qui des facteurs intérieurs, tels que l'étendue de la démocratie, la qualité des institutions publiques, ainsi que l'envergure et la transparence du processus participatif, expliquent peut-être les résultats économiques favorables de l'île Maurice par rapport à la plupart des pays africains.

Tunisie et stratégie méditerranéenne

Abdellatif Sadeddine, Ministre du développement économique de la Tunisie, a expliqué que l'expérience de son pays met l'accent sur les avantages d'une politique macroéconomique avisée et de réformes structurelles, notamment une intégration plus poussée avec l'Europe, l'Afrique et le monde arabe. L'accord d'association conclu en 1995 avec l'Union européenne est un élément important de sa stratégie de développement, mais il entraîne aujourd'hui de nouveaux défis, car la Tunisie doit s'adapter à la phase suivante de la libéralisation des échanges et à la plus grande ouverture de l'Union européenne à ses autres partenaires commerciaux. Si la coopération interrégionale est essentielle, M. Sadeddine a souligné qu'elle ne peut se substituer à des efforts permanents de réforme nationale.

Paul Chabrier, Directeur du Département du Moyen-Orient du FMI, a noté que la Tunisie offre un bon exemple de «stratégie méditerranéenne dans le contexte de la mondialisation». Mais, se référant à l'ensemble de l'Afrique du Nord, il est d'avis que cette stratégie doit reposer sur trois piliers pour stimuler l'investissement privé et la croissance. Premièrement, il est essentiel de libéraliser les échanges intérieurs et exté-



Evangelos A. Calamitsis



Robert L. Sharer



Arvind Subramanian



Paul Chabrier



G.E. Gondwe



Mamoudou Touré



Alexandre Barro Chambrier

rieurs, ainsi que le secteur des services. Deuxièmement, il est important de conclure des accords bilatéraux d'association avec l'Union européenne, bien que ces accords doivent être considérés comme une première étape vers la libéralisation des échanges multilatéraux. Troisièmement, ces accords d'association doivent être combinés à des accords de coopération entre les pays nord-africains.

Appui du FMI à l'intégration régionale

En ce qui concerne le rôle de la communauté internationale, G.E. Gondwe, Directeur du Département Afrique du FMI, a souligné que le FMI faisait de son mieux pour aider l'Afrique à mieux se placer pour tirer parti des avantages de la mondialisation. Un objectif important est la promotion d'une intégration régionale efficace, un point qui figurait en tête de l'ordre du jour des entretiens du Directeur général du FMI et du Président de la Banque mondiale avec les chefs d'État africains en février dernier. M. Gondwe a déclaré que le FMI appuyait l'intégration régionale en encourageant le renforcement de la stabilité et des résultats économiques dans les pays, en mettant davantage l'accent sur les questions régionales dans les programmes qu'il soutient, en intensifiant la surveillance régionale en vue de renforcer la coordination de l'action et l'harmonisation des institutions au niveau régional, et en fournissant une assistance technique. Le FMI cherche aussi à promouvoir l'investissement en facilitant la mise en place de conseils régionaux d'investissement.

Renforcer l'architecture financière

Le FMI et ses pays membres cherchent à renforcer l'architecture financière internationale en vue d'éviter ou de réduire les risques de fortes perturbations et de crises dans l'économie mondiale. M. Nsouli et Françoise Le Gall, de l'Institut du FMI, ont noté que la réforme de l'architecture financière internationale est essentielle pour permettre une plus large répartition des avantages de la mondialisation. M. Nsouli et M^{me} Le Gall ont examiné les progrès accomplis dans les principales composantes de cette nouvelle architecture : transparence et responsabilité; normes et codes internationaux; renforcement des systèmes financiers; mouvements des capitaux; régimes de change durables; détection et suivi des vulnérabilités extérieures; participation du secteur privé à la prévention et à la résolution des crises; et facilités et initiatives du FMI, y compris l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés et la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance. Ils ont signalé que la nouvelle architecture pourrait aider les pays africains à tirer profit des chances offertes par la mondialisation tout en réduisant les risques au minimum, et donc à mettre en place les conditions propices à une hausse de l'investissement et à une accélération de la croissance. Les pays africains ont déjà accompli des progrès dans certains de ces domaines, mais leur programme de travail reste très chargé.

Conclusion

Les participants à une table ronde présidée par Mamoudou Touré, ancien Ministre de l'économie et des finances du Sénégal et ancien Directeur du Département Afrique du FMI, ont évoqué les défis de la mondialisation, ainsi que les politiques et les initiatives à mettre en place pour que l'Afrique tire parti des avantages qu'elle offre. De l'avis général, les Africains sont plus que jamais conscients de la nécessité d'exécuter des programmes énergiques pour stimuler la croissance et réduire la pauvreté — des programmes fondés sur une stratégie ouverte, transparente et participative qui assure la prise en charge des politiques et mesures requises par le pays lui-même.

Alexandre Barro Chambrier, Administrateur du FMI, a souligné que les pays africains doivent mener une politique macroéconomique avisée et opérer des réformes structurelles et institutionnelles, tout en veillant à une bonne gestion des affaires publiques, pour tirer parti des avantages de la mondialisation, accélérer la croissance et réduire la pauvreté. Mais l'Afrique a besoin aussi de paix et de sécurité. Il est donc urgent de prendre des mesures pour éviter les conflits et régler les différends existants.

Enfin, a noté M. Chambrier, les efforts de réforme des pays africains doivent être appuyés plus vigoureusement par la communauté internationale. Les pays industrialisés et les institutions multilatérales pourraient apporter une contribution essentielle au bien-être de l'Afrique en maintenant une croissance soutenue et non inflationniste de l'économie mondiale et en renforçant l'architecture financière internationale; en appuyant activement les efforts régionaux et internationaux visant à rétablir la paix et la sécurité dans les pays en conflit; en donnant aux pays pauvres, en particulier à leurs produits agricoles, un libre accès aux marchés; en accordant plus rapidement un allègement de la dette plus substantiel à tous les pays admissibles à l'initiative PPTE et en accroissant l'aide publique au développement. ■

Evangelos A. Calamitsis
Ancien Directeur du
Département Afrique du FMI

Principaux taux du FMI

| Semaine commençant le | Taux d'intérêt du DTS | Taux de rémunération | Taux de commission |
|-----------------------|-----------------------|----------------------|--------------------|
| 14 mai | 3,65 | 3,65 | 4,29 |
| 21 mai | 3,58 | 3,58 | 4,21 |

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/cgi-shl/bur.pl?2001.

Des informations générales sur les finances du FMI, y compris ces taux, sont disponibles à : www.imf.org/external/fin.htm.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

Quelle est la qualité des projections établies dans les programmes du FMI?

Les prévisions suscitent beaucoup d'intérêt, surtout lorsque la réalité vient les démentir. Pour ce qui est des prévisions du FMI, ce sont surtout celles publiées dans les Perspectives de l'économie mondiale qui attirent l'attention. Un nouveau document de travail du FMI, rédigé par Steven Phillips, économiste principal au Département Hémisphère occidental du FMI, et Alberto Musso, chercheur à l'Institut universitaire européen, s'intéresse plutôt aux projections établies dans le cadre des programmes appuyés par le FMI.

M. LOUNGANI : Pourquoi étudier la qualité des prévisions du FMI?

M. PHILLIPS : Au moment de la crise asiatique, on parlait beaucoup de l'écart entre les projections initiales des programmes et les chiffres observés. Nous voulions examiner la qualité de nos récentes projections et nous avons donc étudié les projections de quelque 70 programmes appuyés par le FMI dans le cadre d'accords de confirmation et d'accords élargis.

M. LOUNGANI : Quels sont vos critères?

M. PHILLIPS : Nous avons procédé à trois tests. Premièrement, les tendances. Les prévisions tendent-elles à aller dans une direction ou une autre? Pèchent-elles par optimisme ou pessimisme? Deuxièmement, l'efficacité. Si un examen rétrospectif révèle des erreurs qui ne sont pas simplement dues au hasard, mais qui auraient pu être prévues, il semble que l'on puisse faire mieux. Ces prévisions ne sont pas efficaces. Troisièmement, l'exactitude des prévisions, bien sûr : dans quelle mesure la projection est-elle proche du chiffre observé, et ce par rapport à d'autres prévisions?

Nous avons appliqué ces tests aux projections des programmes appuyés par le FMI, qui ne sont pas nécessairement des prévisions «pures», celles-ci visant la «moyenne inconditionnelle de tous les résultats possibles». Il se peut que les projections des programmes soient le résultat de négociations avec les autorités du pays concerné et qu'elles dépendent d'hypothèses concernant les politiques menées pendant le programme. Nous examinons d'autres problèmes qui se posent si l'on considère les projections des programmes comme des prévisions. Il faut donc être prudent dans l'interprétation de nos observations.

M. LOUNGANI : Quelles variables avez-vous utilisées?

M. PHILLIPS : Nous avons étudié quelques variables fondamentales dans tout programme : croissance, inflation et trois concepts de balance des paiements. Ces variables influent sur les projections de beaucoup d'autres variables. Par exemple, les projections des recettes fiscales sont tirées des prévisions du

revenu nominal, donc des prévisions de croissance et d'inflation.

M. LOUNGANI : Comment le FMI s'en tire-t-il? Selon une étude de Heritage Foundation, nos prévisions de croissance dans les Perspectives de l'économie mondiale sont en général trop optimistes.

M. PHILLIPS : Nous n'avons noté aucun biais de ce type dans les projections des programmes. Il n'y a de tendance ni à l'optimisme, ni au pessimisme. Nous n'avons pas pu non plus prévoir d'erreurs de projection : les projections semblaient efficaces. Les prévisions de croissance ont satisfait aussi au test d'exactitude.

M. LOUNGANI : Je me serais attendu à une touche d'optimisme dans nos projections de croissance.

M. PHILLIPS : C'est une idée qui semble être répandue. Peut-être accorde-t-on plus d'attention aux cas où la croissance est inférieure aux projections. En fait, nous avons observé un certain optimisme dans les prévisions de croissance des «gros» programmes, c'est-à-dire les programmes de grands pays ou ceux pour lesquels le financement du FMI est anormalement élevé. Il s'agissait généralement aussi de programmes dans des pays à marché émergent, qui avaient accès aux capitaux privés étrangers. Peut-être que, dans ces cas, la cause immédiate de la crise était généralement un problème de compte de capital.

M. LOUNGANI : Dans ces pays, la croissance dépendait-elle de la permanence des capitaux? Le programme était-il fondé sur le rétablissement de la confiance?

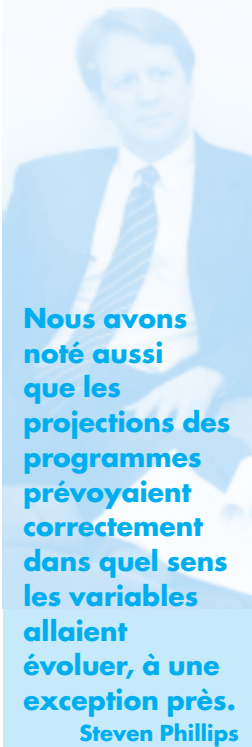
M. PHILLIPS : Notre étude ne cherche pas à déterminer pourquoi les projections ne sont pas bonnes, mais effectivement, dans des crises du compte de capital, il se peut que deux scénarios assez différents soient plausibles. Il faut choisir l'un ou l'autre, et on fait parfois le mauvais choix.

M. LOUNGANI : Passons à l'inflation.

M. PHILLIPS : Les chiffres observés dépassaient les projections. Les programmes étaient généralement optimistes quant au rythme de baisse de l'inflation. Ce genre de résultat a déjà été publié, mais nos tests étaient peut-être un peu plus rigoureux. Ici aussi, il s'est avéré important d'examiner des sous-groupes de notre échantillon. Nous avons noté que le biais provenait de projections établies pour des pays où l'inflation était exceptionnellement élevée avant le lancement du programme. Nous n'avons pas observé de biais significatif dans d'autres programmes.



Steven Phillips : Les projections des programmes ne sont pas nécessairement des prévisions «pures».



Nous avons noté aussi que les projections des programmes prévoyaient correctement dans quel sens les variables allaient évoluer, à une exception près.
Steven Phillips

M. LOUNGANI : Nos projections pour le secteur extérieur étaient sans doute bonnes, non?

M. PHILLIPS : Nous n'avons noté aucun biais, ni pour le compte des transactions courantes, ni pour le compte de capital. Mais les projections manquaient d'exactitude. Il se peut que ces variables soient foncièrement difficiles à prévoir. Nous avons noté aussi que les projections des programmes prévoyaient correctement dans quel sens les variables allaient évoluer, à une exception près — le compte de capital.

M. LOUNGANI : Est-ce parce que, comme on l'a vu plus haut, il y a deux scénarios possibles dans une crise du compte de capital et que le scénario choisi est le mauvais?

M. PHILLIPS : C'est possible. Soit dit en passant, dans la pratique, les projections sont révisées ou mises à jour assez souvent : on peut donc toujours passer d'un scénario à l'autre, si nécessaire. Mais nous avons étudié uniquement les projections initiales, c'est-à-dire celles établies lorsque les programmes ont été approuvés par le Conseil d'administration du FMI.

M. LOUNGANI : Craignez-vous que les détracteurs du FMI s'appuient sur cette étude pour souligner de nouveau nos erreurs?

M. PHILLIPS : Les résultats de notre étude sont mitigés. Ceux qui veulent ne considérer que le négatif n'ont pas besoin de notre étude, puisque les types de projections que nous avons analysées sont publiées régulièrement. Ce qui serait constructif, c'est que certains soient intrigués par nos observations et cherchent à déterminer pourquoi nous avons obtenu ces résultats. C'est par là que passe une interprétation utile de nos résultats. Ce qui nous intéresse vraiment, c'est de savoir dans quelle mesure les programmes que nous appuyons fonctionnent. En d'autres termes, comment peut-on juger les résultats obtenus dans le cadre de ces programmes par rapport à ceux qui auraient été obtenus sans programme ou avec l'exécution d'un programme différent? Bien sûr, nous n'avons pas répondu à cette question. Notre étude ne fait que comparer les résultats de programmes avec une série de chiffres appelés projections. Mais j'espère que certaines de nos observations seront utiles à terme, du moins pour permettre d'ajuster la conception des programmes. ■

Le document de travail du FMI 01/45, *Comparing Projections and Outcomes of IMF-Supported Programs*, par Alberto Musso et Steven Phillips, est disponible au prix de 10 \$ auprès du Service des publications du FMI (voir page 180 pour le commander). Les documents de travail sont aussi affichés sur le site Web (www.imf.org).

En anglais sur le site Web (www.imf.org)

Communiqués de presse

01/22 : Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint, annonce sa démission, 9 mai (voir page 167)

01/23 : Augmentation à 19 milliards de dollars du crédit en faveur de la Turquie (voir page 165)

01/24 : Tchad : deuxième examen du programme FRPC, 16 mai

Notes d'information

01/42 : Publication du rapport trimestriel sur le financement des marchés émergents, 10 mai

01/43 : Mauritanie : 8 millions de dollars (FRPC), 10 mai

Notes d'information au public (NIP)

01/41 : Examen du blanchiment des capitaux par le Conseil d'administration, 29 avril

01/42 : Togo, 3 mai

01/43 : Examen de la viabilité de la dette extérieure à long terme des PPTE par le Conseil d'administration, 4 mai

01/44 : Afrique du Sud, 9 mai

01/45 : Sri Lanka, 14 mai

Discours

Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint, «Priorités du FMI,» réunion annuelle du Comité de Bretton Woods, Washington, 27 avril (voir page 176)

Horst Köhler, Directeur général du FMI, «Promouvoir la stabilité et la prospérité à l'heure de la mondialisation», Conseil des Amériques, Washington, 7 mai (voir page 165)

Transcriptions

Débat sur la politique macroéconomique et la réduction de la pauvreté, 7 mai* (voir *Bulletin du FMI*, 14 mai, page 158)

Conférence de presse de Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint, 8 mai (voir page 167)

Conférence de presse de Thomas Dawson, Directeur du Département des relations extérieures, 10 mai*

Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté*

Arménie (intérimaire), 15 mai

Lettres d'intention et mémorandums de politiques économique et financière*

Guinée, 3 mai Turquie, 15 mai

Mauritanie, 10 mai Tchad, 16 mai

Notes de synthèse

Les prêts du FMI aux pays pauvres : quelle est la différence entre la FRPC et la FASR? 30 avril

Divers

Aide financière aux pays les plus pauvres : mise à jour, 2 mai

Activités financières du FMI, 4 mai

Financement des opérations du FMI, Département de la trésorerie (en consultation avec le Département juridique), 4 mai*

Mise à jour de la norme spéciale de diffusion des données : premier trimestre 2001, 7 mai*

Accès des exportations des pays en développement aux marchés, services du FMI et de la Banque mondiale, 8 mai*

Activités financières du FMI, 11 mai

Activités financières du FMI, 16 mai

*Date de l'affichage.

La participation étrangère au système financier des pays en développement

La participation étrangère au secteur financier des pays à marché émergent va-t-elle stimuler la concurrence et stabiliser le secteur, comme le prétendent ses partisans, ou écrasera-t-elle les concurrents intérieurs avant de s'enfuir en cas de crise, comme le prétendent ses détracteurs? Lors d'une conférence de la Banque mondiale, du FMI et de la Brookings Institution, qui s'est tenue à New York du 19 au 21 avril, les intervenants ont examiné les tendances actuelles et ont cherché à conseiller les pays en développement qui envisagent d'ouvrir leur secteur financier aux capitaux étrangers. Ils ont mis en évidence les progrès technologiques extraordinaires qui révolutionnent les secteurs financiers dans le monde entier, tout en avertissant que les changements rapides vont généralement de pair avec un risque accru. Il convient donc d'analyser plus avant le phénomène et d'être plus vigilant.

Contexte général

Pour les systèmes financiers de nombre de pays à marché émergent, les années 90 furent une période de transformation extraordinaire. L'un des changements les plus notables, ont expliqué Donald Mathieson et Jorge Roldos, du FMI, fut la présence accrue des banques étrangères, surtout en Europe centrale et en Amérique latine, beaucoup moins en Asie.

Selon MM. Mathieson et Roldos, l'intérêt des banques étrangères pour les pays à marché émergent s'explique par les économies d'échelle résultant des progrès technologiques qui ont entraîné une concurrence intense pour les parts de marché et suscité un intérêt croissant pour la diversification en termes de géographie et de produit. Seules quelques banques sont en mesure d'opérer à l'échelle mondiale, mais un certain nombre de banques, profitant d'affinités linguistiques et culturelles, sont devenues des moteurs de développement régional. Dans les pays à marché émergent, l'ouverture aux échanges et aux investissements extérieurs a encouragé à réduire les obstacles à la participation étrangère au secteur financier, mais ce sont souvent les crises et le coût de la recapitalisation des banques qui ont provoqué l'entrée de capitaux étrangers.

Une plus large présence étrangère rend-elle le système bancaire d'un pays à marché émergent plus efficace et plus stable? Selon MM. Mathieson et Roldos, si les banques étrangères ne sont pas toujours plus efficaces que les banques intérieures dans les économies parvenues à maturité, leurs bénéfices sont toujours plus élevés et leurs coûts de fonctionnement plus faibles dans les pays à marché émergent, et leur présence est associée à des marges bénéficiaires et à des coûts de fonctionnement moindres dans les banques intérieures de ces pays. Cependant, il existe peu de données sur le lien entre les banques étrangères et la stabilité, et on ne

peut conclure que les banques étrangères offrent davantage de stabilité au secteur bancaire des pays à marché émergent et réduisent la volatilité du crédit.

Quelle sera la position des sociétés mères si une de leurs filiales ou succursales connaît des difficultés? Et qu'arrive-t-il aux banques locales si leur société mère a elle-même des problèmes? Ces relations doivent encore être mises à l'épreuve d'une crise.

La participation étrangère aux bourses de valeurs mobilières des pays à marché émergent est stimulée par les mêmes facteurs — progrès technologiques, concurrence, objectifs de développement et réformes après une crise — et par des engagements internationaux et régionaux. Évoquant une étude portant sur dix-sept pays à marché émergent, Ranjit Ajit Singh, Directeur de la Commission des valeurs mobilières en Malaisie et Président du groupe de travail 2 du comité de l'Organisation internationale des commissions de valeurs sur les pays à marché émergent, a souligné l'importance d'une phase préparatoire à l'ouverture du secteur financier, pendant laquelle les autorités doivent déréglementer le secteur, promouvoir la concentration et les partenariats stratégiques, et renforcer les institutions en vue de faire face à une concurrence accrue. Il faut aussi disposer d'un cadre réglementaire solide et favorable.

Au lendemain de la conférence de l'OMC à Seattle en février 2000 et les crises financières de la fin des années 90, il ne sera pas facile de conclure un accord général sur le commerce et les services, a admis Pierre Sauv , de la Direction des  changes de l'OCDE. Mais, dans un document r dig  avec Karsten Steinfatt, de l'Unit  sur le commerce de l'Organisation des  tats am ricains, il laisse entendre que les pays en d veloppement ont beaucoup   gagner d'un tel accord, et il les engage vivement   profiter de l'occasion pour verrouiller les r formes int rieures en cours en s'engageant   lib raliser leur secteur financier et en  chelonnant correctement cette lib ralisation.

Dans la pratique

Examinant de plus pr s ce que font les banques  trang res dans les pays   march   mergent, Michael Pomerleano, de la Banque mondiale, et George Vojta, du Forum sur les services financiers, ont not  que les grandes banques multinationales disposent des ressources pour offrir la plus large gamme de produits et de services, effectuer les plus gros investissements, g rer le plus d'informations et rationaliser les co ts et les risques de la mani re la plus efficace. Mais elles n' limineront pas le r le des banques int rieures, qui peuvent tirer parti de leur connaissance du march  local et de leurs relations. Les banques  trang res et int rieures se compl tent donc.



Donald Mathieson



Jorge Roldos

MM. Pomerleano et Vojta ont observé aussi une dichotomie dans les opérations des banques étrangères dans les pays à marché émergent. Citibank, HSBC et Standard Chartered, par exemple, ont mis en place de solides franchises locales qui ciblent les individus et les entreprises de haut niveau. D'autres, comme JP Morgan-Chase et Deutsche Bank, limitent leurs risques de crédit et se recentrent sur l'investissement et les activités de banque privée. Mais, de manière générale, les banques étrangères vont continuer de jouer un rôle important dans le développement des marchés de capitaux locaux, l'établissement de partenariats locaux en vue de fournir des services à l'échelle internationale et l'apport de compétences.

Pourquoi ne pas libéraliser rapidement le secteur financier? Selon Edward Graham, de l'Institut d'économie internationale, l'argument du «secteur émergent» ne tient pas debout : il faut plutôt se tourner vers la question de la valeur de la franchise. Pour bien opérer, les banques doivent conserver une certaine valeur et donc avoir une certaine rente de monopole. Selon M. Graham, une perte de droits de monopole n'est pas un gros problème pour les banques des pays à marché émergent sauf si une grande partie de leurs prêts sont improductifs; dans ce cas, l'arrivée de banques étrangères pourrait «faire tomber» les banques intérieures fort endettées.

Les pays à marché émergent doivent-ils demander aux banques étrangères de les aider à résoudre le problème des prêts improductifs, ou doivent-ils le faire eux-mêmes? Pour M. Graham, il faut absolument éviter de remettre la libéralisation à plus tard et de ne pas s'attaquer aux prêts improductifs. Si un pays doit différer la libéralisation, M. Graham recommande d'annoncer un délai strict pour s'attaquer aux prêts improductifs et conseille vivement à un pays qui procède à la libéralisation de déréglementer son secteur bancaire et de renforcer sa réglementation prudentielle.

Le volet assurances de la libéralisation du secteur financier est souvent négligé, a noté Harold Skipper, de l'université d'État de Géorgie, mais il peut jouer un rôle essentiel dans le développement d'un pays. Les assurances peuvent promouvoir la stabilité financière, remplacer ou compléter les dispositifs publics, faciliter le commerce, aider à mobiliser l'épargne et permettre de gérer le risque de façon plus efficiente.

M. Skipper juge peu probable une domination étrangère sur les marchés émergents et craint que les efforts visant à décourager la participation étrangère aux marchés de haut niveau réduisent les gains d'efficience. En fin de compte, le rôle essentiel du secteur public est d'assurer la fiabilité, notamment en établissant un marché des assurances compétitif et solvable, et un appareil réglementaire qui met l'accent sur l'adéquation, l'impartialité, une intervention minimale et la transparence.

Il se peut qu'aucun segment du secteur financier n'ait été plus transformé par la technologie que le

marché des valeurs mobilières, mais Benn Steil, du Conseil américain des relations étrangères, ne voit guère de traces de cette transformation dans les conseils donnés aux pays en développement qui espèrent créer ou élargir leur marché de valeurs mobilières. Il engage vivement les pays en développement à ne pas copier les structures et la technologie des marchés développés et à être à la pointe du progrès dans les techniques de courtage, la gestion des places boursières, l'accès des investisseurs à l'information et la réglementation de la structure des marchés.

M. Steil leur conseille, entre autres, d'acheter, de louer ou de payer l'accès à des systèmes d'échange et de règlement existants plutôt que de concevoir leur propre système; de faire de l'efficience des coûts de fonctionnement le principal facteur pour déterminer si le propriétaire doit être local ou étranger; de veiller à ce que l'admission à la cote soit compétitive et de chercher des combinaisons de systèmes d'échange et de règlement compatibles qui permettent de réduire les coûts au minimum.

Chances et risques

Les progrès technologiques dans les secteurs financiers sont d'une telle envergure et d'une telle rapidité qu'on peut bien parler de révolution, selon Philip Turner, de la Banque des règlements internationaux. Étant donné la nature et le rythme imprévisibles de ces changements, le climat sera incertain pendant quelque temps encore. Il y aura des implications notables pour les banques — notamment une concurrence accrue des institutions non financières, des modifications substantielles du modèle d'entreprise et une plus grande concentration dans le secteur financier — d'où, probablement, de gros problèmes pour les autorités de réglementation.

M. Turner a averti que les banques devront adapter leurs techniques de gestion du risque à la cyberfinance et que les autorités chargées du contrôle prudentiel devront relever des défis totalement nouveaux et harmoniser des préoccupations et des priorités différentes d'un pays à l'autre. Il a recensé quatre catégories de nouveaux risques : erreur de calcul (ce risque est toujours plus élevé en période de profonds changements technologiques); risque opérationnel (les employés utilisent une technologie de plus en plus complexe qu'ils ne comprennent pas très bien); implantation de la contrepartie (l'implantation physique et/ou légale des sociétés cyberfinancières est difficile à déterminer); et risque systémique (l'utilisation de logiciels communs accroît nettement l'impact d'accidents ou de sabotages).

Les problèmes des autorités de réglementation seront différents. Selon M. Turner, dans un système de cyberfinance, la réglementation doit être plus souple, viser à

donner des conseils plutôt qu'établir des règles détaillées et recourir davantage à l'obligation d'information. Puisque même les grandes banques dépendront des fournisseurs de services, ceux-ci devront être bien surveillés. En outre, l'Internet étant vulnérable aux accidents ou aux actes malicieux, il est essentiel de disposer de systèmes efficaces de sauvegarde et de sécurité. La distinction entre les différents types de produits financiers étant de plus en plus floue et les cyberbanques étant vulnérables aux crises qui se propagent rapidement, les autorités devront définir leurs responsabilités respectives et recenser les domaines où il sera utile de coordonner leur action.

Michael Mussa, du FMI, a expliqué que les services financiers se nourrissent de l'information, des calculs et de la communication — des domaines où la cyber-révolution a transformé la vitesse, la portée et la nature des opérations. Les services financiers cherchent toujours à donner l'impression d'être sans risque, mais il ne faut pas se leurrer, a noté M. Mussa : l'activité bancaire est fondée sur l'endettement et est l'une des activités les plus risquées.

Comme la santé d'une économie est étroitement liée à celle de son secteur financier, a noté M. Mussa, les États ont de bonnes raisons d'intervenir lorsque le secteur financier est en difficulté. Mais leur intervention pose inévitablement des problèmes. Elle peut en-

courager une prise de risque excessive (aléa moral) même si elle est bien disciplinée, et cette discipline vient à retardement (quant à une intervention non disciplinée, elle peut coûter très cher à l'économie).

Il est probable, selon M. Mussa, que l'expansion des institutions financières dans de nouveaux domaines va accroître le risque. Si on assouplit les règles et qu'on autorise les banques à s'adonner à des activités peu familières, les résultats peuvent être désastreux. Il a cité comme exemples la débâcle des caisses d'épargne aux États-Unis et d'autres cas similaires d'expansion et de crise dans des pays à marché émergent. M. Mussa a mis en garde, en particulier, contre les institutions financières multinationales qui ont des engagements substantiels en dehors de leur pays d'origine et qui effectuent des opérations très complexes. Il n'y a pas de danger imminent, a-t-il précisé, mais il reste à savoir comment faire face à une crise majeure dans laquelle aucune autorité du pays d'origine n'est clairement responsable. ■

Des informations sur la conférence sont disponibles à l'adresse http://www1.worldbank.org/finance/html/about_open_doors.html. Le compte rendu de la conférence, y compris les documents révisés et la transcriptions des débats, sera publié en septembre par la Brookings Institution. Le livre, *Open Doors: Foreign Participation in Financial Systems in Developing Countries*, sera disponible au prix de 29,95 \$; pour de plus amples informations, veuillez appeler (800) 275-1447 ou envoyer un message à bibooks@brook.edu.



Michael Mussa

Hommage à Sir Alan Whittome

Le 30 avril, le FMI a rendu hommage à Sir Alan Whittome, ancien Directeur du Département Europe et du Département des relations de change et de commerce et Conseiller au FMI. Deux anciens Directeurs généraux du FMI, Johannes Witteveen et Jacques de Larosière, ont fait parvenir une déclaration écrite, et un troisième, Michel Camdessus, a prononcé son allocution en personne. Parmi les autres intervenants figuraient Horst Köhler, Directeur général actuel du FMI; Andrew Crockett, Directeur général de la Banque des règlements internationaux; Sir Christopher McMahon, ancien Vice-Gouverneur de la Banque d'Angleterre; et P. R. Narvekar, ancien Directeur général adjoint du FMI. Les intervenants ont été présentés par Benedicte Christensen, Conseillère principale au Département de la trésorerie du FMI, en présence de la veuve de Sir Alan, Duncan, et de ses deux filles, Candy et Susi (pour de plus amples informations sur la carrière de Sir Alan au FMI, voir *Bulletin du FMI*, 12 février 2001, page 46).

M. Crockett a noté la «forte empreinte» laissée par les vingt-six années passées par Sir Alan comme Directeur de département sur la communauté financière internationale, et il a souligné sa courtoisie permanente, tant avec ses collègues moins expérimentés que lors de ses négociations avec les principaux pays industrialisés. Il a rappelé les premiers contacts entre les représentants de l'Union soviétique et Sir Alan en 1972, sans suite à l'époque, et le réalisme politique avec lequel, en 1973, Sir Alan fut parmi

les premiers à juger que le système des parités fixes de Bretton Woods allait disparaître.

Sir Christopher McMahon a passé en revue la période éprouvante des années 60 et 70, lorsque le Département Europe, dirigé par Sir Alan, était probablement le plus important du FMI et que le Royaume-Uni en était sans aucun doute le client le plus important. Au Royaume-Uni, «nous avons toujours été impressionnés par la manière dont ni lui-même, ni ses supérieurs au FMI n'ont permis que sa nationalité britannique soit un problème dans ses missions souvent délicates».

M. Narvekar, qui a collaboré étroitement avec Sir Alan, a rendu hommage à son intelligence, à son zèle et à son sens de la responsabilité, soulignant ses qualités de dirigeant et de gestionnaire, combinées à un talent exceptionnel de négociateur.

Dernier à parler, M. Camdessus a rappelé que Sir Alan fut son mentor pendant sa première année en tant que Directeur général et qu'il l'a aidé à modeler et à remodeler les mécanismes financiers du FMI. M. Camdessus a bien résumé l'esprit de cette soirée d'hommage : «à chaque stade du long processus d'évolution du FMI, Sir Alan a ajouté une touche, une valeur supplémentaire, en ayant toujours pour objectif d'aboutir à quelque chose d'utile et de réalisable pour le FMI».



Sir Christopher McMahon rend hommage à Sir Alan Whittome.

Recentrer le FMI et promouvoir la transparence

Le 27 avril, de hauts fonctionnaires du FMI, de la Banque mondiale et de l'administration américaine, entre autres, ont fait rapport aux membres du Comité de Bretton Woods sur les principaux développements au FMI et à la Banque mondiale et ont appelé le grand public à mieux comprendre leurs contributions. La réunion annuelle de ce comité sans but lucratif, basé aux États-Unis et créé pour sensibiliser l'opinion publique aux questions relatives à la finance et au développement internationaux, a rassemblé notamment Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint du FMI, Colin Powell, Secrétaire d'État américain, James Kolbe, membre de la Chambre des représentants des États-Unis et Président de la Sous-Commission des opérations étrangères, Angel Gurría, ancien Ministre des finances et du crédit public du Mexique, James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, et Enrique Iglesias, Président de la Banque interaméricaine de développement.

Recentrer le FMI

M. Fischer a évoqué le processus de recentrage du FMI, soulignant que la promotion de la transparence et de l'observation des codes internationaux de bonnes pratiques était un élément essentiel du nouveau programme de travail. Il a insisté aussi sur l'importance que le FMI accorde à la mise à jour de ses mécanismes de prêt et à sa nouvelle initiative visant à faire participer le secteur privé à la prévention des crises. Ces derniers mois, a-t-il déclaré, le FMI a approfondi son analyse des marchés de capitaux dans le cadre de ses activités de surveillance afin de contribuer à la prévention des crises. Il s'est aussi donné comme priorité de réviser sa conditionnalité. En dépit de l'importance des politiques structurelles dans les pays à qui nous accordons des prêts, il est de l'avis général, a expliqué M. Fischer, que notre conditionnalité dans ce domaine est parfois devenue trop détaillée et restrictive. Le nouvel objectif du FMI est de limiter la conditionnalité aux domaines qui sont essentiels au succès du programme, mais il n'est pas facile de distinguer ce qui est essentiel et ce qui est simplement utile. Il s'agit de veiller à ce que les pays se sentent maîtres de leur programme et à ce que celui-ci soit de qualité, a-t-il noté.

Perspective des États-Unis

M. Powell a donné le ton de la réunion en indiquant que la prospérité et le bien-être des États-Unis étaient de plus en plus liés à la croissance et à la stabilité dans le monde. C'est pourquoi il est si important pour l'avenir des États-Unis et du monde que les États-Unis prennent l'initiative au sein du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC. La mondialisation, le libre-échange, l'ouverture des marchés, la révolution technologique ainsi que les réformes économiques et politiques offrent un potentiel

incroyable à l'humanité, et les institutions de Bretton Woods et l'OMC peuvent aider les peuples du monde à le réaliser, a déclaré M. Powell, qui a souligné aussi la valeur de la conditionnalité imposée par le FMI : c'est seulement en assurant que les pays mènent une politique économique appropriée et viable que nous savons qu'ils feront le meilleur usage des ressources du FMI.

Évoquant les relations entre les institutions de Bretton Woods et le Congrès américain, M. Kolbe a exprimé un appui vigoureux au FMI et à la Banque mondiale. Cependant, le soutien permanent du grand public est un autre problème. Le fléchissement de l'intérêt du Congrès reflète directement le désintérêt local pour les deux institutions et le sentiment que leurs programmes ne sont ni essentiels ni bénéfiques pour la population américaine. Pour combattre ces tendances, il faudra de nouvelles coalitions politiques capables de plaider en faveur des institutions de Bretton Woods non seulement face au Congrès, mais aussi face à l'homme de la rue.

Appui aux opérations de renflouement

M. Gurría a évoqué quelques-unes des conclusions d'une récente commission sur le rôle des banques multilatérales de développement qu'il a coprésidée avec Paul Volcker, ancien Président du Conseil du Système fédéral de réserve américain. Il a défendu l'intervention de la Banque mondiale dans les opérations de renflouement, en demandant ce qui pourrait être plus propice au développement que d'aider un pays à sortir d'une crise.

Lutte contre la pauvreté

La lutte contre la pauvreté a donné des résultats limités en Amérique latine, a déclaré M. Iglesias. L'accroissement de la population reste un obstacle majeur à une réduction à long terme du nombre de pauvres dans la région. Mais il a aussi rappelé à l'assistance, essentiellement du monde des entreprises, qu'une réduction effective du nombre de pauvres peut créer une plus large communauté de consommateurs et de producteurs.

M. Wolfensohn a mis l'accent sur la collaboration entre le FMI et la Banque mondiale dans la lutte contre la pauvreté. Citant son récent voyage avec Horst Köhler, Directeur général du FMI, en Afrique subsaharienne, au cours duquel ils ont rencontré vingt-deux chefs d'État de la région (voir *Bulletin du FMI*, 12 mars, page 69), il a salué l'approche conjointe que les deux institutions de Bretton Woods ont adoptée. Elles unissent leurs efforts pour concevoir une stratégie plus collective en vue d'atteindre leur objectif commun : c'est là un défi et une chance. ■

C'est seulement en assurant que les pays mènent une politique économique appropriée et viable que nous savons qu'ils feront le meilleur usage des ressources du FMI.

Colin Powell

Stabilité financière, réglementation prudentielle et développement dans le Pacifique

Une conférence sur la stabilité du secteur financier et le développement dans les pays insulaires du Pacifique s'est tenue fin février à Apia (Samoa). Coordonnée par le Bureau du FMI à Tokyo et le Centre d'assistance technique financière du Pacifique (CATFP) — un projet régional du PNUD exécuté par le FMI avec un cofinancement de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Banque asiatique de développement, du Forum du Pacifique et du Japon — en collaboration avec les autorités samoanes, elle a rassemblé de hauts fonctionnaires de douze pays insulaires du Pacifique et des représentants des donateurs multilatéraux et bilatéraux actifs dans la région.

Les participants ont échangé leurs vues sur les questions financières dans la région et se sont familiarisés avec les normes, les codes et les bonnes pratiques établies récemment par la communauté internationale, ainsi qu'avec deux initiatives du FMI, le programme d'évaluation du secteur financier (PESF) et les rapports sur l'observation des normes et des codes (RONC). La conférence venait en temps opportun, car plusieurs de ces pays ont connu des problèmes avec des institutions financières, et certaines ont été exhortées par la communauté internationale à renforcer la surveillance des banques offshore et à prendre des mesures contre le blanchiment des capitaux et les délits connexes. La conférence offrait donc une occasion de mieux comprendre ensemble comment atteindre ces objectifs.

Secteur financier

Les participants ont souligné l'importance d'une meilleure coordination entre les gouvernements et les banques centrales, ainsi que d'une restructuration rapide des banques en difficulté, notamment en faisant appel à des capitaux étrangers, comme certains pays l'ont fait récemment. La plupart des intervenants sont convenus que la réforme des fonds de prévoyance et des banques de développement doit être accélérée aussi. De manière plus générale, les participants ont réaffirmé qu'il est essentiel d'assurer la solidité et la stabilité du secteur financier pour le développement économique des pays insulaires du Pacifique.

Réglementation et contrôle prudentiels

Les participants ont souligné la nécessité d'améliorer la réglementation et le contrôle prudentiels, ainsi que l'autoréglementation et la gestion interne, surtout pour les institutions financières non bancaires, car la plupart des banques dans les pays insulaires du Pacifique sont aujourd'hui sous contrôle étranger et surveillées de l'étranger. Étant donné le manque de ressources, ils ont appelé à une coopération plus étroite entre les organes

de contrôle de la région et à la mise en application de l'initiative pour une réglementation et un contrôle prudentiels dans les îles du Pacifique. La question sera étudiée plus avant lors de la réunion des ministres de l'économie qui se tiendra en juin dans les îles Cook. Le CATFP, qui a engagé cette initiative et sert de secrétariat, aidera le groupe à préparer l'ordre du jour et le programme de travail.

Banques offshore et blanchiment de capitaux

Les représentants des pays insulaires du Pacifique abritant des centres financiers offshore sont convenus dans l'ensemble qu'il faut observer les normes internationales de réglementation et de contrôle, et notamment prendre des mesures énergiques contre le blanchiment de capitaux et autres activités financières illicites. Cependant, ils se sont opposés catégoriquement à une mise à l'index sans être consultés et ont appelé à un débat plus transparent et plus participatif sur leurs « méfaits », où ils seraient traités d'égal à égal dans les accords internationaux. Un représentant du groupe Asie-Pacifique sur le blanchiment des capitaux a expliqué le contexte du processus de mise à l'index et le rôle des différentes organisations dans ce domaine.

Normes et codes

Un cadre supérieur du Département de la monnaie et des changes du FMI a présenté le PESF, les RONC, ainsi que les codes, les normes et les bonnes pratiques connexes. Pour beaucoup de participants, c'était la première occasion d'entendre parler en détail de ces initiatives et d'en envisager les implications pour leurs pays. Si, dans l'ensemble, ils ont appuyé les objectifs de ces initiatives, ils ont indiqué qu'ils auraient besoin de beaucoup plus d'assistance technique pour en saisir les implications pour leurs pays et les observer.

Examen de l'assistance technique

La conférence fut suivie par une réunion d'une journée pour lancer l'examen stratégique de l'assistance technique en matière de gestion économique et financière dans le Pacifique. Il s'agira d'évaluer l'adéquation de l'ensemble de cette assistance, actuelle et prévue. Les conclusions de cet examen permettront, entre autres, de définir les futures responsabilités du CATFP. Tous les participants ont exprimé leur appui énergique au CATFP, qui devrait, selon eux, jouer un rôle essentiel



Les organisateurs de la conférence (de gauche à droite) : Kunio Saito, Directeur du Bureau régional du FMI pour l'Asie et le Pacifique; Hianauri Petana, Secrétaire financier de Samoa; et Klaus Riechel, Coordinateur de projet au CATFP.

dans l'établissement des priorités et la coordination de l'assistance technique dans la région. Lors de sa réunion du 5 janvier, le Conseil d'administration du FMI a appuyé vigoureusement l'intention du FMI d'utiliser davantage les arrangements régionaux pour mieux établir les priorités de l'assistance technique, favoriser

une plus grande prise en charge des opérations d'assistance technique et assurer une planification et une exécution plus efficaces de l'assistance technique en coordination avec d'autres organismes ■

Nigel Bradshaw
FMI, Bureau de l'assistance technique

Accords du FMI au 30 avril

| Pays membre | Date de l'accord | Date d'expiration | Total approuvé (Millions de DTS) | Solde non tiré |
|----------------------------------|---------------------------|---------------------------|-------------------------------------|------------------|
| Accords de confirmation | | | | |
| Argentine ¹ | 10 mars 2000 | 9 mars 2003 | 10.585,50 | 6.751,19 |
| Bosnie-Herzégovine | 29 mai 1998 | 29 mai 2001 | 94,42 | 13,99 |
| Bésil, ² | 2 déc. 1998 | 1 ^{er} déc. 2001 | 13.024,80 | 5.155,65 |
| Croatie | 19 mars 2001 | 18 mai 2002 | 200,00 | 200,00 |
| Équateur | 19 avr. 2000 | 30 juin 2001 | 226,73 | 113,38 |
| Estonie | 1 ^{er} mars 2000 | 31 août 2001 | 29,34 | 29,34 |
| Gabon | 23 oct. 2000 | 22 avr. 2002 | 92,58 | 79,36 |
| Lettonie | 20 avr. 2001 | 19 déc. 2002 | 33,00 | 33,00 |
| Lituanie | 8 mars 2000 | 7 juin 2001 | 61,80 | 61,80 |
| Nigéria | 4 août 2000 | 3 août 2001 | 788,94 | 788,94 |
| Pakistan | 29 nov. 2000 | 30 sept. 2001 | 465,00 | 210,00 |
| Panama | 30 juin 2000 | 29 mars 2002 | 64,00 | 64,00 |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | 29 mars 2000 | 28 sept. 2001 | 85,54 | 18,89 |
| Pérou | 12 mars 2001 | 11 mars 2002 | 128,00 | 128,00 |
| Sri Lanka | 20 avr 2001 | 19 juin 2002 | 200,00 | 96,65 |
| Turquie ¹ | 22 déc. 1999 | 21 déc. 2002 | 8.676,00 | 4.742,90 |
| Uruguay | 31 mai 2000 | 31 mars 2002 | 150,00 | 150,00 |
| Total | | | 34.905,65 | 18.637,09 |
| Accords élargis de crédit | | | | |
| Bulgarie | 25 sept. 1998 | 24 sept. 2001 | 627,62 | 52,32 |
| Colombie | 20 déc. 1999 | 19 déc. 2002 | 1.957,00 | 1.957,00 |
| Indonésie | 4 févr. 2000 | 31 déc. 2002 | 3.638,00 | 2.786,85 |
| Jordanie | 15 avr. 1999 | 14 avr. 2002 | 127,88 | 91,34 |
| Kazakhstan | 13 déc. 1999 | 12 déc. 2002 | 329,10 | 329,10 |
| Macédoine, ex-Rép. yougoslave de | 29 nov. 2000 | 28 nov. 2003 | 24,12 | 22,97 |
| Ukraine | 4 sept. 1998 | 15 août 2002 | 1.919,95 | 1.017,73 |
| Yémen | 29 oct. 1997 | 28 oct. 2001 | 72,90 | 26,40 |
| Total | | | 8.696,57 | 6.283,71 |
| Accords FRPC | | | | |
| Albanie | 13 mai 1998 | 31 juil. 2001 | 45,04 | 4,71 |
| Bénin | 17 juil. 2000 | 16 juil. 2003 | 27,00 | 16,16 |
| Bolivie | 18 sept. 1998 | 17 sept. 2001 | 100,96 | 56,10 |
| Burkina Faso | 10 sept. 1999 | 9 sept. 2002 | 39,12 | 22,35 |
| Cambodge | 22 oct. 1999 | 21 oct. 2002 | 58,50 | 33,43 |
| Cameroun | 21 déc. 2000 | 20 déc. 2003 | 111,42 | 95,50 |
| Djibouti | 18 oct. 1999 | 17 oct. 2002 | 19,08 | 13,63 |
| Éthiopie | 22 mars 2001 | 21 mars 2004 | 86,90 | 69,52 |
| Gambie | 29 juin 1998 | 3 déc. 2001 | 20,61 | 6,87 |
| Géorgie | 12 janv. 2001 | 11 janv. 2004 | 108,00 | 90,00 |
| Ghana | 3 mai 1999 | 2 mai 2002 | 191,90 | 120,85 |
| Guinée-Bissau | 15 déc. 2000 | 14 déc. 2003 | 14,20 | 9,12 |
| Guyana | 15 juil. 1998 | 14 juil. 2001 | 53,76 | 28,88 |
| Honduras | 26 mars 1999 | 25 mars 2002 | 156,75 | 64,60 |
| Kenya | 4 août 2000 | 3 août 2003 | 190,00 | 156,40 |
| Lesotho | 9 mars 2001 | 8 mars 2004 | 24,50 | 21,00 |
| Macédoine, ex-Rép. yougoslave de | 29 nov. 2000 | 17 déc. 2003 | 10,34 | 8,61 |
| Madagascar | 1 ^{er} mars 2001 | 29 févr. 2004 | 79,43 | 68,08 |
| Malawi | 21 déc. 2000 | 20 déc. 2003 | 45,11 | 38,67 |
| Mali | 6 août 1999 | 5 août 2002 | 46,65 | 33,15 |
| Mauritanie | 21 juil. 1999 | 20 juil. 2002 | 42,49 | 24,28 |
| Moldova | 15 déc. 2000 | 20 déc. 2003 | 110,88 | 92,40 |
| Mozambique | 28 juin 1999 | 27 juin 2002 | 87,20 | 33,60 |
| Nicaragua | 18 mars 1998 | 17 mars 2002 | 148,96 | 33,64 |
| Niger | 14 déc. 2000 | 21 déc. 2003 | 59,20 | 50,74 |
| République Centrafricaine | 20 juil. 1998 | 19 janv. 2000 | 49,44 | 24,96 |
| République dém. pop. lao | 25 avr. 2001 | 24 avr. 2004 | 31,70 | 27,17 |
| République kirghize | 26 juin 1998 | 25 juin 2001 | 73,38 | 28,69 |
| Rwanda | 24 juin 1998 | 31 janv. 2002 | 71,40 | 19,04 |
| São Tomé-et-Príncipe | 28 avr. 2000 | 28 avr. 2003 | 6,66 | 4,76 |
| Sénégal | 20 avr. 1998 | 19 avr. 2002 | 107,01 | 28,54 |
| Tadjikistan | 24 juin 1998 | 24 déc. 2001 | 100,30 | 28,02 |
| Tanzanie | 31 mars 2000 | 3 avr. 2003 | 135,00 | 75,00 |
| Tchad | 7 janv. 2000 | 6 janv. 2003 | 36,40 | 26,00 |
| Vietnam | 13 avr. 2001 | 12 avr. 2004 | 290,00 | 248,60 |
| Yémen | 29 oct. 1997 | 28 oct. 2001 | 264,75 | 94,75 |
| Zambie | 25 mars 1999 | 28 mars 2003 | 254,45 | 199,51 |
| Total | | | 3.298,49 | 1.997,33 |
| Total général | | | 46.900,71 | 26.918,13 |

¹Y compris les montants au titre de la facilité de réserve supplémentaire.

² Le total approuvé et le solde non tiré incluent 9.117,36 millions de DTS et 2.604,96 millions de DTS, respectivement, au titre de la facilité de réserve supplémentaire qui a expiré le 1^{er} décembre 1999.

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

Les pays membres
«achètent» la monnaie
d'autres membres, ou
des DTS, à l'aide d'un
montant équivalent de
leur propre monnaie.

L'effet de la mondialisation sur les inégalités et les disparités

La mondialisation entraîne-t-elle une plus grande égalité dans le monde ou tend-elle à accroître les inégalités existantes et les disparités entre les riches et les pauvres? C'était là le sujet de la conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement qui s'est tenue les 1^{er} et 2 mai.

Dans son allocution d'ouverture, James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, a souligné que la pauvreté ne se mesure pas seulement en dollars, mais bien aussi par la justice sociale, les opportunités et la sécurité. Il est donc essentiel d'être à l'écoute des pauvres.

Notant que la population des pays en développement augmentera de 2 milliards au cours des vingt-cinq prochaines années, M. Wolfensohn a déclaré que la hausse des inégalités représentait un défi manifeste et urgent pour les décideurs. La mondialisation n'est pas un phénomène statique, mais bien une force qui se développe constamment. Il est essentiel que la Banque mondiale ne prenne pas ses décisions uniquement à partir d'impressions recueillies à Washington et qu'elle soit active sur le terrain.

Nouvelle stratégie du développement

Nicholas Stern, économiste en chef à la Banque mondiale, a décrit un nouveau cadre d'action pour les institutions du développement, qui repose sur deux piliers : mettre en place un climat propice à l'investissement et donner aux pauvres la possibilité de partager la croissance. Ces piliers reposent à leur tour sur un programme de recherche complémentaire.

Le climat de l'investissement recouvre la politique économique, les institutions et le comportement des autorités d'un pays, qui influent non seulement sur le niveau de l'investissement, mais aussi sur sa productivité et la volonté d'investir à long terme. Trois facteurs sont à prendre en considération : la stabilité et l'ouverture macroéconomiques, la qualité des infrastructures, et la

bonne gestion publique et la solidité des institutions. Ce n'est pas seulement pour attirer l'investissement étranger et les multinationales que les pouvoirs publics mettent en place un bon climat d'investissement. La plupart des pauvres travaillent dans des fermes ou des petites et moyennes entreprises, et si les autorités n'encouragent pas l'investissement dans ces secteurs, il est peu probable que la croissance sera vigoureuse et que le nombre de pauvres diminuera. Ce qui est bon pour les pauvres encourage aussi l'investissement étranger. C'est un cercle vertueux : l'investissement existant devient plus productif, un comportement productif est mieux récompensé, les entrepreneurs sont encouragés et l'économie tend à attirer davantage d'investissement.

Selon M. Stern, les institutions financières internationales ont pour tâche principale de promouvoir une croissance tirée par le secteur privé et favorable aux pauvres. Leurs projets non seulement créent de puissants effets d'entraînement, mais encouragent aussi des réformes de la gestion publique sans lesquelles il se peut que les décisions économiques continuent d'être prises par ceux qui bénéficient du *statu quo*. Les institutions financières internationales doivent aussi rassembler et analyser des données pour aider leurs clients à développer les compétences requises pour évaluer le climat de l'investissement dans leur propre pays. Il est nécessaire d'analyser aussi les effets des réformes du climat de l'investissement.

Mais il ne suffit pas de mettre en place un meilleur climat d'investissement pour réduire la pauvreté. Un pays doit aussi permettre à sa population de participer à la croissance et, à cet effet, il doit investir dans l'éducation, la protection sociale et la participation des communautés.

Mondialisation et inégalités

Lors de la séance d'ouverture, présidée par Johannes Linn, Vice-Président de la Banque mondiale pour l'Europe et l'Asie centrale, les liens historiques entre le commerce, les migrations et les flux de capitaux, d'une part, et les inégalités, d'autre part, ont été explorés par Kevin O'Rourke, du Trinity College de Dublin, qui a noté que les inégalités entre les pays ont augmenté substantiellement depuis 1820. L'économie mondiale était bien intégrée en 1914, mais la période d'entre-deux-guerres a été caractérisée par un retour au protectionnisme. Dans une large mesure, l'intégration observée après 1945 peut être considérée comme une tentative de compensation des pertes de la période d'entre-deux-guerres. M. O'Rourke a noté aussi que la mondialisation peut avoir un effet sur la répartition des revenus au sein d'un pays, le degré d'inégalité variant en fonction du pays considéré, de l'échelle de la mondialisation et de la répartition du patrimoine.



Nicholas Stern



Kevin O'Rourke

Utilisation des ressources du FMI

(Millions de DTS)

| | Avril 2001 | Janvier-avril 2001 | Janvier-avril 2000 |
|---------------------------------|------------|--------------------|--------------------|
| Compte des ressources générales | 141,12 | 3.640,70 | 1.324,82 |
| Accords de confirmation | 141,12 | 3.581,90 | 1.012,52 |
| FRS | 0,00 | 2.349,57 | 0,00 |
| Accords élargis de crédit | 0,00 | 58,80 | 312,30 |
| MFC | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| FRPC | 76,87 | 244,16 | 106,81 |
| Total | 217,99 | 3.884,86 | 1.431,63 |

FRS = facilité de réserve supplémentaire

MFC = mécanisme de financement compensatoire

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.



Ian S. McDonald
Rédacteur en chef
Sara Kane · Sheila Meehan
Elisa Diehl
Rédactrices

Philip Torsani
Maquettiste/Graphiste

Édition française

Division française
Bureau des services linguistiques

Marc Servais
Traduction

Roukia Aboud
Corrections & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars E.U. pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2001, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

Daniel Cohen, de l'École normale supérieure de Paris, a expliqué comment les rendements privés de l'éducation peuvent être comparés dans les pays pauvres et les pays riches, comment ils ont évolué dans le temps et comment la mondialisation pourrait les avoir influencés. Il a mis l'accent sur les variations du niveau d'éducation plutôt que sur les taux de croissance. De manière surprenante, il a observé que les rendements sociaux de l'éducation ne semblent pas avoir augmenté dans les pays riches; par contre, ils semblent avoir progressé dans les pays pauvres. Pourtant, il est communément admis que les progrès technologiques sont biaisés en faveur des travailleurs qualifiés dans les pays riches, tandis que les pays pauvres enregistrent une baisse du rendement de l'éducation et que la mondialisation accroît la demande de travailleurs peu qualifiés dans les pays en développement.

Commerce et investissement étranger

Lors d'une séance présidée par Paul Collier, Directeur du Groupe de recherche sur le développement de la Banque mondiale, Richard Cooper, de l'université Harvard, a évoqué l'effet du commerce et de l'investissement étranger sur la croissance et les inégalités. Le commerce et les revenus sont liés à tant de variables complexes qu'il ne sert à rien d'étudier l'influence de l'un sur l'autre. Après avoir étudié des travaux théoriques et empiriques, il n'a trouvé aucune bonne raison de croire que le commerce est effectivement favorable à la croissance (à distinguer d'une hausse du revenu réel). L'influence de l'investissement direct étranger est plus notable selon les travaux théoriques, mais les données sont peu concluantes. Pourtant, les cinquante

dernières années ont été caractérisées par les meilleurs résultats économiques de l'histoire, et le rôle de la libéralisation des échanges dans cette performance ne peut pas être négligé.

Les inégalités sont une conséquence naturelle d'une croissance irrégulière, selon M. Cooper. Tous les pays ne sont pas prêts à soutenir la croissance au même moment, mais il vaut mieux une croissance inégale qu'une croissance nulle. Il revient à la société d'assurer qu'il y a plus de gagnants que de perdants.



Daniel Cohen

Finance

Lors d'un atelier parallèle sur les questions financières, les participants ont évalué différentes approches de la réglementation et du contrôle bancaires, ont analysé les avantages des prêts privilégiés sur la base de données relatives au Mexique et ont examiné pourquoi le marché des obligations est important pour le développement financier. ■



Richard Cooper

Les documents de la conférence sont disponibles à l'adresse <http://econ.worldbank.org/abcde>.

Publications récentes

World Economic and Financial Surveys (Études économiques et financières)

World Economic Outlook May 2001 (42 \$; universitaires et étudiants, 35 \$)

Working Papers (Documents de travail, 10 \$)

- 01/42: *How Does Privatization Work? Ownership Concentration and Enterprise Performance in Ukraine*, Alexander Pivovarsky
- 01/43: *Measures to Limit the Offshore Use of Currencies—Pros and Cons*, Shogo Ishii, Inci Otker-Robe, and Li Cui
- 01/44: *Inflation and Financial Depth*, Mohsin S. Khan, Abdelhak S. Senhajdi, and Bruce Smith
- 01/45: *Comparing Projections and Outcomes of IMF-Supported Programs*, Alberto Musso and Steven Phillips (voir page 171)

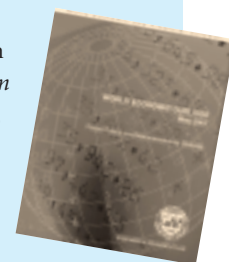
- 01/46: *How Do Countries Choose Their Exchange Rate Regime?* Helene Poirson
- 01/47: *Financial Sustainability and Reform Options for the Albanian Pension Fund*, Volker Treichel

IMF Staff Country Reports (Rapports sur les pays membres, 15 \$)

- 01/68: Colombia: Selected Issues and Statistical Appendix
- 01/69: Republic of Tajikistan: Statistical Appendix
- 01/70: Sri Lanka: Recent Economic Developments
- 01/71: Sri Lanka: 2000 Article IV Consultation and Request for a Stand-by Arrangement

Autres publications

Ten Years On—Some Lessons From the Transition, Josef Tosofsky, Per Jacobsson Lecture 2000 (gratuit)



Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box X2001, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org. Vous trouverez sur le site www.imf.org des informations en anglais concernant le FMI. Le site www.imf.org/external/fre/index.htm propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.